

Comité social d'administration de l'Alimentation

du 28 avril 2026

Le Comité social d'administration de l'Alimentation était présidé par Maud FAIPOUX, Directrice générale de l'alimentation.

FO Agriculture était représentée par Soizic BLOT, Philippe CLAVELIN, Catherine HOBENICHE, Amélie SCHELL, Stéphane TOUZET (titulaires), Mathieu PINSON et Cécile VOLLAND-CARILLO (experts).

Le quorum étant atteint, la séance a pu se tenir.

Des propos liminaires qui posent le cadre

Dès l'ouverture du CSA, **FO Agriculture** a tenu à rappeler qu'elle était à l'origine de l'inscription de plusieurs points à l'ordre du jour. L'objectif était d'obtenir des informations précises et de la transparence sur des réformes qui ont des conséquences directes sur le quotidien des agents.

FO a dressé un constat sans détour. Sur le terrain, les équipes font face à une accumulation de missions, à des organisations fragilisées et à un manque de moyens désormais structurel. Ce vécu est en contradiction directe avec les présentations budgétaires, jugées trop théoriques et éloignées de la réalité.

FO a également mis en avant un double décalage préoccupant :

- entre les orientations affichées par la direction générale et leur déclinaison concrète dans les services,
- et dans la méthode, avec un manque de construction réelle avec les représentants du personnel, ce qui alimente la défiance.

Qu'il s'agisse d'Ecophyto, de la PSU, du SIAL, de la gestion des crises ou de l'attractivité en abattoir, **FO** a souligné que les annonces peinent aujourd'hui à convaincre. Sans moyens, sans cohérence et sans dialogue social de qualité, les politiques publiques risquent de ne pas atteindre leurs objectifs.

FO appelle à réduire les écarts entre budget et réalité, entre discours et application, et entre administration centrale et terrain.

Réponse de la DGAL : des difficultés reconnues, mais des marges limitées

La Directrice générale a précisé que le report du CSA était lié à des contraintes d'agenda politique, et non à un manque de considération pour le dialogue social.

Sur le fond, la DGAL reconnaît clairement l'épuisement des équipes et la densité de l'actualité. Elle indique toutefois que l'action se fait avec les moyens disponibles.

Un point majeur a été confirmé :

- une baisse de 50 ETP sur le programme 206,
- qui s'est traduite par une réduction de 20 % des contrôles délégués, en lien avec l'absence de clause de revoyure.

FO Agriculture, dénonce une logique devenue insupportable : moins d'effectifs, moins de contrôles, mais toujours plus de missions et de responsabilités pour les agents.

La DGAL assume désormais clairement une politique de priorisation et d'abandon partiel de certaines missions faute de moyens suffisants.

De plus des incertitudes importantes persistent, notamment sur le Reset Brexit, dont les conséquences en termes d'emplois restent à ce stade indéterminées.

Ecophyto 2030 : une ambition affichée, mais des interrogations fortes

Le plan Ecophyto 2030 maintient un objectif de réduction de 50 % de l'utilisation et des risques des produits phytopharmaceutiques par rapport à la période 2011-2013.

Il repose sur cinq axes structurants : développement d'alternatives, déploiement de pratiques agroécologiques, réduction des impacts sur la santé et l'environnement, renforcement de la recherche et amélioration de la gouvernance.

La DGAL reconnaît le besoin de renforcer les correspondants Écophyto... mais cela reste à ce stade une simple demande de moyens supplémentaires. Les échanges ont fait apparaître des inquiétudes sur la crédibilité des moyens alloués.

FO a interrogé l'administration sur les conséquences concrètes pour les agents et les moyens réellement mobilisés.

Pour **FO**, le risque est celui d'un plan ambitieux sur le papier, mais difficilement applicable sur le terrain faute de moyens suffisants.

FO constate une nouvelle fois que les agents et agentes sont sommés de porter des politiques ambitieuses sans renforts suffisants. Cela qui pourrait entraîner une démobilisation des équipes.

PSU : un dispositif sous contrainte budgétaire

La mise en œuvre de la PSU en 2025 est marquée par une baisse de 20 % des contrôles délégués programmés, conséquence directe des contraintes budgétaires.

L'administration a fait le choix de prioriser certains contrôles (article 16) au détriment d'autres (article 15), faute de ressources suffisantes.

La DGAL évoque désormais ouvertement différents scénarios pour l'après-2028, avec la possibilité de modifier profondément les contrôles réalisés par les délégataires. Une mission du CGAAER est en cours pour préparer l'avenir du dispositif après 2028.

Analyse **FO** : ces ajustements montrent que la PSU est aujourd'hui pilotée par les contraintes de moyens.

FO demande un bilan transparent et refuse que la baisse des moyens conduise à une dégradation durable des missions de contrôle.

FO alerte : derrière les discours technocratiques se cache une réalité simple : l'État organise progressivement son retrait faute de moyens suffisants.

SIAL : une réorganisation à suivre de près

La modernisation du SIAL repose sur une évolution du BAMOSIAL, un fonctionnement matriciel et une redéfinition des périmètres des chefs de projet.

Si l'administration affirme qu'il n'y a pas d'impact direct sur les activités, les périmètres évoluent.

Analyse **FO** :

- le faible niveau de participation aux échanges peut traduire un manque d'appropriation du projet.
- vigilance sur les impacts réels sur les conditions de travail et nécessité d'un accompagnement renforcé des agents.

Malheureusement **FO** connaît trop bien ce discours. Les réorganisations permanentes finissent toujours par générer :

- perte de repères ;
- dilution des responsabilités ;
- surcharge ;
- instabilité chronique des équipes.

Gestion de crise : une mobilisation forte, mais des tensions persistantes

La DGAL a confirmé les tensions extrêmement fortes autour de la vaccination contre la DNC, notamment en Ariège où des agents et vétérinaires ont été bousculés.

La DGAL envisage désormais des dispositifs de "dépaysement" : des agents d'autres départements pourraient intervenir à la place des équipes locales afin de les protéger.

Pour **FO**, cette situation illustre l'extrême tension dans laquelle travaillent désormais les collègues mobilisés en crise sanitaire.

Les crises sanitaires (influenza aviaire, DNC, PPA) mobilisent fortement les services.

La DGAL a mis en avant la vaccination, les dispositifs de protection des agents et la mise en place d'une prime de gestion de crise.

La DGAL indique des rétex ont ou vont être organisés dans chaque région concernée et en centrale. A ce propos, **FO** a indiqué qu'il serait souhaitable que soit effectuée une synthèse aux représentants du personnel qui, a priori, n'était pas prévue.

FO a interpellé la DGAL et a posé les interrogations suivantes :

- quelle est la cohérence entre calendrier et organisation des actions et la position face aux mouvements antivaccinations.
- Est-il prévu une présentation du retour d'expérience DNC, notamment sur les conditions de travail.
- Comment sont gérés les inégalités de traitement entre agents mobilisés.
- Quelles solutions sont apportées aux agents qui rencontrent des difficultés de récupération des leurs heures supplémentaires.

Pour **FO** il est indispensable de :

- reconnaître pleinement l'engagement des agents,
- exiger de la transparence sur les retours d'expérience,
- alerter sur la dégradation des conditions de travail en situation de crise.

De plus **FO** a rappelé que des agents des autres ministères sont venus prêter main forte aux collègues pour gérer la crise, sans reconnaissance financière possible par un manque d'harmonisation entre les ministères constituant les DDI.

Budget 2026 : un point de tension majeur

Le budget 2026 confirme :

- une baisse globale de 98 millions d'euros,
- une diminution des effectifs à **50** ETP,
- un schéma d'emploi négatif,
- des arbitrages contraints.

Pour la DGAI, le nombre de 50 ETP n'est pas énorme au vu de la masse salariale globale.

FO a alerté sur l'épuisement des agents et l'incohérence entre missions et moyens. Les crises s'enchaînent (DNC, IAHP, PPA, tuberculose, tensions en abattoir, surcharge PSU...) et pendant ce temps l'administration continue de supprimer des postes.

La DGAL reconnaît elle-même que les DDPP devront signaler des missions qui ne pourront plus être réalisées.

Pour **FO**, nous rappelons que :

- ces orientations sont incompatibles avec les objectifs affichés,
- elles fragilisent la capacité à assurer les missions de service public,
- elles aggravent la dégradation des conditions de travail.

FO refuse cette logique comptable déconnectée du terrain, qui attend que la situation soit intenable pour agir.

Attractivité en abattoir : une communication insuffisante

Une campagne de communication a été présentée pour améliorer l'attractivité des métiers.

FO rappelle que l'attractivité ne se décrète pas avec des plaquettes de communication, et que aujourd'hui, les agents fuient des conditions de travail dégradées depuis des années.

FO a souligné :

- les conditions de travail dégradées,
- les problématiques de dépassement d'horaires et d'heures supplémentaires,
- les disparités entre structures,
- les interprétations locales des règles aux détriments des agents.



Pour **FO**, l'attractivité passe d'abord par une amélioration concrète des conditions de travail et une harmonisation des pratiques.

Face aux alertes de **FO**, la DGAL envisage désormais la tenue d'une réunion où il sera abordé la possibilité de réaliser une FAQ sur la note de service temps de travail en abattoir et la mise à jour du livret abattoir datant de... 2008.

FO continuera d'exiger des mesures concrètes et nationales pour garantir des règles homogènes et protectrices pour tous les agents.

Conclusion

Ce CSA confirme malheureusement toutes les alertes portées par **FO** depuis plusieurs années :

- épuisement des équipes ;
- sous-effectifs structurels ;
- accumulation des crises ;
- réduction des contrôles ;
- fragilisation des missions publiques.

La DGAL reconnaît désormais une grande partie du diagnostic... tout en poursuivant les suppressions de postes et les restrictions budgétaires.

Les agents tiennent aujourd'hui les services grâce à leur engagement personnel, souvent au prix de leur santé et de leur équilibre de vie.

FO refuse que cette situation devienne la norme.

Nous continuerons à porter :

- la défense des effectifs ;
- la reconnaissance du travail réel ;
- des moyens à la hauteur des missions ;
- un véritable dialogue social ;
- la protection des agents mobilisés en crise.

Parce que derrière chaque réforme, chaque baisse budgétaire et chaque "priorisation", il y a des collègues, des missions publiques et la sécurité sanitaire de la population.

*L'équipe **FO** Agriculture*



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

